



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPÉES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE

Nos Membres



ANPIHM

Association Nationale Pour
l'Intégration des
Personnes Handicapées
Moteurs

AMI

Association des Malades,
Invalides et Handicapés

ANPEA

Association Nationale des
Parents d'Enfants Aveugles

APAH Finances

Association Pour l'Aide au
Handicap au sein du
ministère des Finances

CHA

Coordination Handicap
Autonomie

FDFA

Femmes pour le Dire
Femmes pour Agir

GIHP

Groupement pour
l'Insertion des Personnes
Handicapées Physiques

NAFSEP

Nouvelle Association
Française des Sclérosés en
Plaques



Madame Martine Carillon-Couvreur,
Présidente du CNCPH
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
14 avenue Duquesne

75007 PARIS

Paris, lundi 17 février 2014

Madame la Présidente,

Le Groupement Français des Personnes Handicapées a été sollicité par des acteurs du monde du chien-guide d'aveugle concernant le projet de décret et d'arrêté relatifs à la certification et à la labélisation des chiens-guides, des chiens d'assistance et des écoles, textes qui ont reçu un avis favorable sous réserve lors de la séance plénière du 5 septembre 2013.

Après une analyse de la situation et des recherches effectuées par Thierry Kopernik, il s'avère qu'à ce jour ce Décret et son arrêté ne sont l'objet d'aucune publication au Journal Officiel de la République Française.

J'ai bien évidemment interrogé la commission accessibilité du CNCPH à ce propos, mais ses coordinateurs n'ont pu me répondre et m'ont suggéré d'interroger la Commission plénière sur le devenir ce projet de Décret, et qui est donc l'objet de mon présent courrier.

Au delà de ce projet de Décret dont nous souhaitons suivre le processus d'adoption, et afin qu'à l'avenir une telle situation puisse être décelée plus facilement par les membres du CNCPH, les membres du GFPH suggèrent que le secrétariat du Comité Interministériel du Handicap établisse un relevé trimestriel des textes adoptés avec leurs dates de parution au Journal Officiel de la République Française.

Vous remerciant des réponses que vous saurez apporter à notre question et à notre suggestion, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération,

Jean-Luc SIMON,
Président du Groupement Français des
Personnes Handicapées